



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente, donné par la soussignée, Julie Vaillancourt, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité du canton de Saint-Camille :

QUE le lundi 15 mai 2023, à 19 h 00, une séance extraordinaire se tiendra au bureau municipal, situé au 85, rue Desrivières, Saint-Camille, Québec, J0A 1G0.

QUE l'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 2023-07 modifiant le Règlement de zonage 2002-04 et ses amendements
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

QUE conformément à l'article 153 du *Code municipal du Québec*, les délibérations lors de cette séance porteront uniquement sur les points mentionnés ci-dessus.

Les citoyens ayant des questions peuvent le faire par courriel à dg@saint-camille.ca ou par téléphone au 819-828-3222 poste 101.

DONNÉ À SAINT-CAMILLE, CE 11^E JOUR DU MOIS DE MAI 2023.

Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, domiciliée à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 heures et 16 heures, le 11^e jour du mois de mai 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11^e jour du mois de mai 2023.

Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-trésorière